



## Animation des sorties

**Jeudi 2 avril 2026**

### **Saint-Flour, cité d'art et d'histoire du Cantal**

*Une découverte de la ville autrement...*

Rendez-vous à 8h15 Parking Animatis

#### **10h00 Visite Théâtralisée de Saint Flour**

Une visite de Saint-Flour « pas comme les autres » ? Oui ! Avec un guide-acteur.

*Une « Virée », c'est une aventure menée par un « guide-conférencier-acteur » qui vous embarque dans un extraordinaire voyage dans le temps.*

Costumées de la tête aux pieds, Joséphine de la Renardière ou - selon l'humeur, le jour, le sens du vent - Charlotte de la Tronchette... arpenteront en votre compagnie les rues de Saint-Flour pour vous faire découvrir les pépites cachées et insolites de son patrimoine.

De la maison consulaire au monument Pompidou, vous n'imaginez pas encore les secrets, légendes et petites histoires qu'ont découverts nos guides acteurs !

#### **12h00 Déjeuner dans l'ancien séminaire de Saint-Flour**

##### **Menu**

Cappuccino de lentilles de Saint-Flour, saumon gravlax

Travers de porc à la gentiane

Fromage blanc ou sec

Pomme fondante coulis caramel

1/4 vin et café

#### **14h00 Visite guidée de l'ancien Grand Séminaire et de la Bibliothèque**

Situé au cœur de la ville de Saint-Flour, l'Ancien Grand Séminaire, datant du XVIIIe siècle, est un lieu chargé d'histoire et riche d'un patrimoine exceptionnel qui ouvre ses portes à la visite. Un haut lieu qui mérite d'être découvert. Plongez dans l'atmosphère magique de la grande bibliothèque et admirez les trésors qu'elle recèle.

#### **15h30 Visite guidée du musée de la Haute Auvergne**

Des collections d'archéologie au mobilier de nos ancêtres, voyagez à travers l'histoire de la Haute-Auvergne, dans le cadre exceptionnel de l'ancien évêché.

Durée : 1h environ.

<b>Tarif par personne</b>		<b>Inscription</b>
48 à 50 Personnes	67 €	
45 à 47 Personnes	68 €	
42 à 44 Personnes	69 €	
39 à 41 Personnes	70 €	
36 à 38 Personnes	71 €	
33 à 35 Personnes	72€	
<b>Inscription avant le :</b>		<b>7/03/2026</b>
<i>Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 30, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie</i>		
<b>Extrait du règlement Intérieur</b>		
<p><b>Inscriptions :</b> Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1<sup>re</sup> sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera du à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ.</p>		
<p><b>Annulation :</b> En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit :</p>		
<p>- l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs.</p>		
<p>- l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires.</p>		
<p>(*) si la sortie est payante (***) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire</p>		
Correspondants Sortie : Ginette Barbot : 06 79 42 18 41 - Guy Pomarède 06.87.74.22.03.		